



Nouvelles de l'IDE n°28 Septembre 2013

EDITORIAL

« OBSERVATIONS GÉNÉRALES » DU CDE

Le **Comité des droits de l'enfant (CDE)**, à côté de son activité principale de contrôle de l'application des droits de l'enfant dans les 193 États-parties à la Convention (*monitoring*) et de la publication de ses Observations finales pour les États qu'il examine (jurisprudence du Comité), mène des activités de conseil (*guidance*) pour les États, par le biais d'Observations générales (OG) - *General Comment*, en anglais. Le terme « commentaire » est certainement mieux adapté à ce type de publication.

En février 2013, lors de sa 62^e session, le Comité a effectué un travail considérable, notamment grâce à un weekend en retraite à Saillon-les-Bains, avec l'appui très important de notre Institut, et a réussi à adopter **quatre nouvelles Observations générales**.

- OG n° 14 sur le droit de l'enfant à ce que son intérêt supérieur soit une considération primordiale (art. 3, par. 1)
- OG n° 15 sur le droit de l'enfant à jouir du plus haut niveau de santé accessible (art. 24)
- OG n° 16 sur les obligations étatiques en rapport avec l'impact du secteur des affaires sur les droits de l'enfant
- OG n° 17 sur le droit de l'enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle et artistique (art. 31)*

Cet événement est très important puisqu'il permet au Comité de donner aux États et à la communauté internationale son interprétation de 3 articles de la CDE, ainsi que d'attirer l'attention sur les obligations des États d'encadrer les activités diverses des entreprises, pour un meilleur respect des droits de l'enfant.

Dans ces 4 OG, il en est une qui était attendue depuis très longtemps, par les États, les ONGs et de très nombreux professionnels qui travaillent avec et pour des enfants, c'est l'**OG no 14** sur « Le droit de l'enfant à ce que son intérêt supérieur soit une considération primordiale ».

Le Comité a travaillé plus de 3 ans sur ce document, qui a été soumis à plusieurs reprises, dans des versions préparatoires, au plenum du Comité, avant

l'acceptation finale du texte publié; il a bénéficié du regard critique d'experts et du groupe des ONGs, ainsi que d'UNICEF. Il a repris, sans la copier totalement, la structure adoptée pour son pendant, l'Observation générale no 12 sur l'art. 12 (Le droit de l'enfant d'être entendu). Il n'est pas le lieu de commenter l'OG 14 ici, mais il apparaît intéressant de souligner que le Comité considère l'art. 3 para 1 de la CDE comme un droit: celui reconnu à l'enfant de voir son intérêt être évalué et être pris en compte de manière primordiale.

Le Comité a donné une définition triple du concept qui est à la fois un droit substantif reconnu à chaque enfant ou aux enfants; un principe d'interprétation juridique lorsqu'une décision doit être prise et une règle de procédure qui impose à chaque décideur de se poser la question de l'impact de la solution envisagée sur l'enfant, respectivement les enfants.

Ce commentaire met également en avant le principe du cas par cas, ou de l'individualisation, car ce principe devient le critère principal de la décision: évaluer chaque situation pour ce qu'elle est dans la réalité et non de manière abstraite, selon un chablon préétabli ou un automatisme systématique. Le Comité a renoncé à présenter beaucoup d'exemples, car ils peuvent précisément mener à des décisions à l'emporte-pièce, contraires à ce droit de l'enfant. Nul doute que l'OG 14 rencontrera un intérêt vif auprès des lecteurs de ces *Nouvelles*.

Jean Zermatten

De l'eau a coulé sous les ponts depuis les dernières *Nouvelles de l'IDE* et de nombreux projets se sont concrétisés dans les trois domaines de travail de l'IDE que sont la **formation de professionnels**, la **sensibilisation** et le travail de **réseau**. Ne manquez pas de vous inscrire dans les délais et de passer le mot !

SÉMINAIRE 2013 : TOURISME SEXUEL

L'événement-phare des activités de sensibilisation de l'IDE approche! Le **Séminaire international de Sion 2013** aura lieu du 15 au 18 octobre autour du thème «*Tourisme sexuel impliquant des enfants: prévention, protection, interdiction et soins aux victimes*». Organisé en collaboration avec l'**UER d'Etudes du tourisme** de l'IUKB, la **Fondation suisse pour la protection de l'enfant/ECPAT Switzerland** et le Centre suisse de compétence pour les droits humains (**CSDH**) il rassemblera spécialistes et gens du terrain pour faire le bilan d'une problématique de criminalité mondialisée. Des recommandations seront émises à l'intention des États, des entreprises touristiques et de tous les autres acteurs en mesure d'infléchir ce phénomène ravageur et en expansion.

Les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 5 octobre. Vous trouverez le **programme**, le **formulaire d'inscription** et de la documentation («**forum**») sur le **site Internet** de l'IDE.

COLLOQUE EGALITE

Le contexte juridique et réglementaire supranational et national est clair. Filles et garçons doivent bénéficier de conditions éducatives égales et toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe et le genre doivent être éliminées (égalité des chances). En collaboration avec l'**Institut universitaire Kurt Bösch** (IUKB) et le **2e Observatoire**, l'IDE se penchera donc sur la socialisation et l'éducation différenciées qui existent encore largement, lors d'une **journée d'échanges interdisciplinaires (colloque)** qui aura lieu le 1^{er} octobre à l'IUKB sous le titre : « *La poupée de Timothée et le camion de Lison : La socialisation différenciée, un obstacle à la pédagogie de l'égalité ?* ». Le colloque se concentrera sur la période d'entrée dans le monde institutionnel de la petite enfance, les prémices du système éducatif. A l'issue du colloque, la linguiste Stéphanie Pahud donnera une conférence publique intitulée « *Les stéréotypes de genre ont la vie dure...* » (17h). **Programme** sur notre site Internet et inscriptions auprès de zikreta.ukic@childsrighs.org.

JOURNÉE DE RÉFLEXION DU 20 NOVEMBRE

« *La Protection des Enfants s'arrête-t-elle aux Frontières ?* » L'anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, le 20 novembre, sera l'occasion cette année encore d'une journée de réflexion, organisée par l'antenne genevoise de l'IDE et la **Fondation suisse du Service social international**. Il y sera question des enfants qui ont besoin d'une protection au-delà des frontières, soit parce que leurs parents ne vivent pas, ou pas les deux en Suisse, ou parce qu'il y a eu adoption, ou parce qu'ils ont fait l'objet d'un enlèvement international, etc. Cette journée fera la part belle aux cas pratiques et aux sources de préoccupation des professionnels actifs dans le domaine, pour amener les différents acteurs à collaborer dans la recherche de solutions respectueuses des enfants. Inscriptions jusqu'au 13 novembre. **Formulaire d'inscription et programme** en ligne.

CSDH

L'étude « **Mise en œuvre des droits humains en Suisse** » du Centre Suisse de compétence pour les Droits Humains (CSDH) est progressivement publiée en plusieurs tomes. Au mois de juillet, le tome « **Etat des lieux dans le domaine Politique de l'enfance et de la jeunesse** », rédigé par le domaine thématique **Politique de l'enfance et de la jeunesse**, auquel collabore l'IDE, a été publié **en ligne**.

Depuis le début de l'année, trois newsletters ont également paru: la **première** traitait des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU) que le Conseil des droits de l'homme a adressées à la Suisse en novembre 2012. Notre domaine thématique s'y est penché sur les recommandations au sujet de l'accès à la formation des enfants migrants (Paola Riva Gapany), de la séparation des enfants des adultes dans les lieux de

détention (Jean Zermatten) ainsi que des conduites suicidaires des jeunes (Philip D. Jaffé). Dans la **seconde**, les trois nouvelles Observations générales du Comité des droits de l'enfant ont été présentées (Jean Zermatten) et les stratégies de protection pour les enfants LGBT/IQ en Suisse ont été analysées (Paola Riva Gapany/Philip D. Jaffé). Les thèmes de la **dernière newsletter** ont été l'Observation générale no 14 du Comité, l'enregistrement des enfants concernés par l'intersexualité dans le registre de l'état civil allemand ainsi que le plan d'études 21 des cantons suisse-alsaciens.

La Newsletter du CSDH paraît quatre fois par année et l'**inscription** est gratuite.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'IDE est présent sur **facebook** et **twitter**. N'hésitez pas à vous tenir régulièrement informés et à interagir avec nous par ce biais. Vos « like » et vos partages sont les bienvenus !

FORMATIONS À L'ÉTRANGER:

AFRIQUE DE L'OUEST

SÉNÉGAL

Une deuxième (**du 2 au 27 avril**) et une troisième (du 1^{er} au 5 juillet) session de la formation en Justice Juvénile pour les juges, procureurs, avocats, policiers, agents pénitentiaires et travailleurs sociaux lancée l'an dernier à Dakar ont eu lieu à l'**Ecole nationale d'Administration et de Magistrature** (ENAM). Une nouvelle session est prévue début décembre.



CHINE

En partenariat avec le **China Welfare Institute** et l'**Académie des sciences sociales de Shanghai** (plus particulièrement l'**Institute of Youth and Juvenile Studies**), l'IDE a organisé du 22 au 26 septembre un séminaire sur les droits de l'enfant et l'éducation de la petite enfance. M. Yang Yongming, ex-directeur de l'Office de la protection des mineurs de Shanghai y est notamment intervenu sur le thème « *La protection des enfants à Shanghai dans les 10 prochaines années* ».

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Dans le cadre d'un nouveau projet de collaboration signé avec l'ONG tchèque [Cesko-britská](#), la direction de l'IDE a participé à un séminaire à Brno du 8 au 10 avril sur les questions de l'éducation des groupes d'enfants difficiles et de l'intérêt supérieur de l'enfant. Le directeur de l'IDE Jean Zermatten a également rencontré différents acteurs des droits de l'enfant à Prague, le 11 et le 12 avril.

Plusieurs publications sont en cours de rédaction, en République tchèque et en Suisse, avec des textes sur le climat scolaire, sur les bonnes pratiques suisses pour les enfants porteurs de handicap et sur l'intérêt supérieur de l'enfant (théorie et pratique).

Un prochain séminaire de formation est prévu à Brno du 25 au 27 novembre 2013.

FORMATIONS « DANS LES MURS »

MCR

La sixième volée du [Master of Advanced Studies in Children's Rights](#) a démarré en février avec 15 étudiants.

DIPLÔME EN PROTECTION DE L'ENFANT

La sixième volée du [Diplôme en Protection de l'Enfant](#) a débuté le 5 novembre avec 16 participants, elle durera jusqu'en avril 2014.

CERTIFICATES OF ADVANCED STUDIES (CAS)

Le Certificat pour les professionnels de l'éducation [Violence, gestion de classe et droits de l'enfant: stratégies d'intervention](#) sera décerné pour la première fois à quatre participants le 9 octobre. Cinq d'entre eux prolongent leurs études pour terminer leur mémoire. A cette occasion, vous êtes chaleureusement invités au forum public gratuit et ouvert à tous organisé avec nos partenaires [IUKB](#) et [Education 21](#) à l'occasion de la remise des diplômes : « [Evolution des incidents en milieu scolaire et perspectives institutionnelles et personnelles](#) ». Une nouvelle volée a débuté en juillet avec treize nouveaux participants.

Le Certificat [Enfants victimes, Enfant témoins: La Parole de l'Enfant en Justice](#) se poursuit également. Sept attestations ont été décernées en janvier aux participants de la volée 2012 et la troisième volée a débuté le 20 septembre 2013.

RÉSEAU

ADEM

Intitulée « [De l'enfant séparé au jeune adulte : quels défis ?](#) », la Journée nationale de l'[Alliance pour les](#)

[droits des enfants migrants](#) (ADEM) a eu lieu le 26 juin 2013 sur le thème de la transition vers l'âge adulte des enfants migrants. Créée en 2006 en faveur des enfants en procédure d'asile, l'ADEM a élargi son public-cible aux enfants et jeunes séparés, avec ou sans statut légal. Ce réseau de professionnels et d'organisations actifs dans le domaine de l'enfance migrante en Suisse est coordonné par la [Fondation suisse du Service Social International](#) (SSI) et l'IDE.

Vous pouvez commander ou consulter le [Working Report](#) de cette journée en ligne.

FONDATION SARAH OBERSON

La Soirée annuelle 2013 de la [Fondation Sarah Oberson](#) aura lieu le 13 novembre au Casino de Saxon, sur le thème : « [De Lucie à Marie : du risque zéro à l'obligation de réinsertion](#) ». Entrée libre et gratuite. [Programme](#) en ligne.

La Fondation a également commandé au chercheur Michele Poretti une revue de la littérature relative au deuil des familles touchées par la disparition d'un enfant. Les résultats de cette recherche seront présentés lors d'une [conférence](#) le 30 septembre à l'IUKB. Entrée gratuite.

Le Working Report de la Soirée annuelle 2012 «[Fugue: rite de passage ou cri d'alarme?](#)» est désormais disponible sur le [site de la Fondation](#).

ASSOCIATION FONDS VEILLARD-CYBULSKI

L'association a organisé un [forum](#) sur le thème de la prise en charge des mineurs délinquants présentant des problèmes de santé mentale le 7 février 2013 à Lausanne. Le [Working Report](#) peut être consulté ou commandé en ligne.

Nous vous rappelons aussi que les candidatures pour le [Prix de l'Association Fonds Veillard-Cybulski](#) peuvent être envoyées jusqu'à fin octobre 2013. Ce Prix sera attribué lors du congrès de l'[AIMJF](#) au Brésil (25 au 29 mars 2014).

Bel automne à tous!

L'équipe IDE :

Jean Zermatten, Paola Riva Gapany, Daniel Stoecklin, Andressa Curry Messer, Evelyne Monnay, Stéphanie Geiser, Elvira Fischer, Alexandra Prince, Viviane Michellod, Zikreta Ukic, Julie André, Zoé Moody, Frédéric Darbellay, Céline Morisod, Auriane Vez, Mieszko Marchon, Caroline Iatauro, Claire Littaye, Akossoua Michelle Ehouman, Daniel Burnat, Diana Volonakis, Dania Marti, Manuela Berger, Ana Gil, Olga Lucia Poretti, Marina Stoffel, Claire Piguet, Fanny Balmer pour le RSDE, Clara Balestra pour la Fondation Sarah Oberson